

## Marie Moret à Aimé Flamand, 20 janvier 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 1 p. (335r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Aimé Flamand, 20 janvier 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45179>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

# Description

Résumé Marie Moret remercie Flamant pour son concours à la cérémonie de funérailles de Godin. Elle souhaite que la réunion d'inventaire ait lieu mercredi prochain, jour qui conviendrait à messieurs Ganault et Ringuier.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La fin de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 335r sont copiées la fin de la lettre de Marie Moret à Auguste Fabre du 20 janvier 1888 et la lettre de Marie Moret à Aimé Flamant du 20 janvier 1888.

## Mots-clés

[Décès](#), [Procédure \(droit\)](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Ringuier, Antoine Ernest \(1825-1888\)](#)

Événements cités [Funérailles de Jean-Baptiste André Godin \(19 janvier 1888, Guise\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Ms

plus à craindre, mais —  
 on me presse & accepte la gérance et  
 j'aurais tant voulu  
 me conserver exclusi-  
 vement aux publica-  
 tions de mon mari  
 et garder ma liberté  
 de réjouir et d'action !  
 Je suis harcelée par  
 les plus diverses préoc-  
 cupations.

Familistère.  
 20 janvier 1848

Monsieur,

Je vous remercie de  
 votre concours à la céré-  
 monie d'hier, et j'ai  
 l'honneur de vous prier  
 de faire tout le possible  
 pour que notre réunion  
 d'inventaire ait lieu mer-  
 credi prochain ; ce qui  
 s'accorderait avec les  
 devants de M. M. Ganault  
 et Poinquier au Parlement.  
 M. Ganault doit nous  
 écrire dans ce même sens.

Monsieur Flannant, notaire.